



Bulletin de Cotisation 2024

- ADHESION
- RENOUELEMENT

1. Informations personnelles

Madame Monsieur Société : (nom de la Sté)

Nom : Prénom :
 (pour les sociétés, références du représentant légal)

S'agit-il d'une indivision? Si oui, nom de l'indivision et nombre d'indivisaires :

Adresse principale :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Profession :

Situation : Propriétaire agriculteur Autre propriétaire

E-mail :@.....

Autres E-mails (famille, enfants ...) :@.....

2. Barème de cotisation 2024 (sur proposition du conseil du 4/9/23, approuvé par l'AG du 6/10/23)

Cocher	Surfaces détenues :	Montant
<input type="checkbox"/>	jusqu'à 3 hectares	54,00€
<input type="checkbox"/>	de 4 à 30 hectares	89,00€
<input type="checkbox"/>	De 31 à 70 hectares	112,00€
<input type="checkbox"/>	De 71 à 110 hectares	137,00€
<input type="checkbox"/>	De 111 à 150 hectares	157,00€
<input type="checkbox"/>	Au-delà de 150 hectares	177,00€
<input type="checkbox"/>	Sociétés commerciales & partenaires agréés	160,00€

IMPORTANT :
 - cette cotisation est déductible de vos revenus fonciers 2024
 - en cas d'indivision, une adhésion par indivisaire est nécessaire (cotisation individuelle au prorata des surfaces détenues)

3. Assurance Responsabilité Civile/Défense recours À remplir impérativement

Déclaration des surfaces en propriété (situation au 1^{er} janvier 2024) :

Code postal	Commune	Superficie (ha)

4. Mode de paiement

- Je règle en ligne sur le site SDPPR29
 - Je règle par virement **en précisant « Nom + adhésion 2024 »**.
 Références bancaires IBAN : FR76 1290 6000 1104 2926 0000 191 BIC : AGRIFRPP829
 - Je joins un chèque à l'ordre du SDPPR29
- L'adhésion vaut acceptation des statuts téléchargeables sur le site internet**
Bulletin à compléter et à retourner signé à : SDPPR29 BP 41017 29551 QUIMPER cedex 9

Date et signature (précédée de la mention « certifié sincère et véritable »)

DEFENDRE

Conseiller

Aider

Informier

Représenter

Sensibiliser

